HAL
open science

Aménagement paysager des espaces et cheminements publics de la partie sud du métro M2 à Lausanne

Pascal Amphoux, Christoph Hüsler

To cite this version:

Pascal Amphoux, Christoph Hüsler. Aménagement paysager des espaces et cheminements publics de la partie sud du métro M2 à Lausanne. Locus Territoires, gpA [Lausanne], 2009, pp.10-13. hal-00995554

HAL Id: hal-00995554

https://hal.science/hal-00995554v1

Submitted on 14 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Trait d'unions

Aménagement paysager des espaces et cheminements publics de la partie sud de la ligne de métro M2 à Lausanne

Pascal Amphoux, Christoph Hüsler

URBANITE
UNE REPONSE FONCTIONNELLE A L'ECHELLE DE LA VILLE

Trait d'union entre le haut et le bas de la ville, l'ancienne *Ficelle* devient le ***trait d'union entre les quartiers Est et les quartiers ouest***. Ceci est vrai à l'échelle des façades latérales qui se trouvent désormais réunies par la couverture de la tranchée qui historiquement les avait séparées. Mais c'est aussi vrai à l'échelle urbaine, si l'on intègre les stratégies de mobilité contemporaine. On sait que la ligne doit relier la région sud et la région nord, via les *"P+R"* – les *Parkings Relais* construits aux deux têtes de ligne, Ouchy et Epalinges. Mais le projet en fait un véritable drain entre les quartiers ouest et les quartiers Est, via la mise en place d'un réseau piéton-vélo horizontal efficace dans lequel l'espace public qui recouvre désormais chaque station devient un *"P+Rv"* – un *Parking Relais-vélos*, mais aussi un espace de *Parc Rendez-vous*.

SOCIABILITE
UNE OFFRE D'USAGES A L'ECHELLE DES QUARTIERS

Trait d'union entre le public et le privé, la couverture devient alors le ***trait d'union entre l'usage ancien et l'usage nouveau***. Les aménagements sont tous conçus comme une structure de base, par principe inachevée, et cette incomplétude autorise toutes les variations d'usage, d'appropriation voire d'aménagements secondaires – dans le temps proche de la réalisation comme dans celui, lointain, des transformations de la ville. Par l'effet catalyseur d'une promenade centrale, rigoureusement dessinée, on laisse ouvertes les modalités d'aménagement et d'appropriation latérales à venir : le projet a d'ores et déjà fait l'objet de propositions négociées avec chacun des propriétaires privés pour traiter le rapport entre leur jardin et la promenade. De même, par l'effet catalyseur des espaces de couverture des gares et de quelques aménagements de surface, minutieusement étudiés, on laisse ouvertes les possibilités d'usage de ces espaces : surfaces pour s'asseoir, édicules pour relier chaque station, motifs au sol pour induire des usages sont les embryons d'une sociabilité probable pour ces nouveaux espaces publics.

NATURALITE
UNE MEMOIRE SENSIBLE A L'ECHELLE DE L'ESPLANADE

Trait d'union entre l'urbain et le bucolique, le projet devient enfin le ***trait d'union entre l'espace souterrain et l'espace aérien.*** La partie nord reste ouverte : le passage du métro y reste prégnant, malgré les dispositifs anti-intrusion, soit qu'on le domine depuis la passerelle Voltaire, la station de Grancy ou des Délices, soit qu'on en perçoive la vitesse par le mouvement latéral des graminées ou des reflets dans le textile anti-intrusion qui borde le cheminement. La partie sud, au contraire, est couverte mais certains signes de l'espace souterrain y subsistent discrètement. Deux séquences d'aménagement la composent (la *Promenade de Cour* et la *Promenade des Jordils*), entre lesquelles le principe d'ordonnancement des plantations est inversé : d'un côté l'alignement rectiligne de la partie où l'on chemine (ginkgos, prairies et gravillon) est l'indice de la position des voies ferrées – en-dessous ; de l'autre l'ondulation souple de la partie végétale (prairies, graminées et magnolias) chevauche la limite de la dalle et établit une continuité transversale des sols avec les jardins privés jusqu'en pied d'immeubles.